

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°1 - lot 05.2 - Revêtement de sols- marché 170133 de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Pont de Bois

N° : VA_DEC2021_330
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

décidons

De conclure avec la société RUDANT & FILS, située à TOURCOING (59200), l'avenant n°1 au lot 05.2 du marché de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Pont de Bois afin de prendre en compte de prolongation du délai d'exécution de 13 mois conformément à l'ordre de service de reprise des travaux du 22/03/2021.

Imputation budgétaire : Opération 201602 – 2313 213 2200 GSPDB

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 24 août 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181029-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 3 septembre 2021